



Projet pédagogique

Centre de loisirs Louis Brisson



Année scolaire
2023-2024

Sommaire

NOTRE CENTRE DE LOISIRS.....	2
Situation et environnement.....	2
Modalités d’inscription pour tous les mercredis en période scolaire	2
L’équipe pédagogique.....	3
LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE L’ÉQUIPE	7
Les intentions éducatives issues du projet éducatif de l’Association « <i>Les bleuets</i> »	7
Les objectifs pédagogiques et le thème de l’année 2023-2024	8
Pour les enfants de 5 à 11 ans	8
Pour les enfants de 3 et 4 ans	9
Pour tous les enfants.....	10
LE RÔLE ET LA PLACE DE CHACUN	11
La directrice :	11
Rôles de la directrice	11
L’assistant sanitaire :.....	11
L’animateur.....	12
Le fonctionnement au sein de l’équipe :	13
Les différentes missions des animateurs.....	14
Les stagiaires.....	13
COMMUNICATION.....	15
ÉVALUATION.....	15
ANNEXE 1 : PROJET ÉDUCATIF DE L’ASSOCIATION LES BLEUETS	I
ANNEXE 2 : LE CENTRE DE LOISIRS EN PÉRIODE DE COVID	III
ANNEXE 3 : PROTOCOLES DE SECURITE	IV

Situation et environnement

L'organisateur du Centre de loisirs Louis Brisson est l'Association *Les bleuets*, présidée par Madame Hélène TOUVET. L'adresse du Centre est 8 rue Jean Jaurès, 10410 SAINT PARRES AUX TERTRES.

Cette ancienne Tuilerie devenue par la suite une ferme, a été restaurée et mise aux normes de sécurité. Elle se situe de plein pied. Ce bâtiment est de style champenois.

On y trouve :

- Côté rue Jean Jaurès :
 - o Une salle pour la restauration avec une cuisine et des sanitaires.
- En contrebas pour les activités des enfants :
 - o Une grande salle avec sanitaires et douches.
 - o Une mini-cuisine avec un four, un réfrigérateur et 2 bacs pour la vaisselle.
 - o A l'étage, un ancien four nous offre une pièce voûtée en briques rouges.
 - o 2 petites salles attenantes peuvent servir pour les activités.
 - o L'été, nous installons plusieurs tentes (3x6 m) qui permettent aux groupes d'enfants d'avoir chacun un espace défini.



La propriété est entourée de verdure comprenant une prairie, des arbres fruitiers et un petit bois. Elle est fermée. Le terrain est assez important pour que les enfants jouent sans danger.

Modalités d'inscription pour tous les mercredis en période scolaire



Nous accueillons tous les enfants garçons et filles entre 3 et 11 ans.



Les inscriptions sont modulables : toute la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas).



Le centre de loisirs est ouvert durant les vacances de la Toussaint, d'hiver et durant le mois de juillet.



Accueil du matin : 7H45-9H30
Midi : 12H
Après le repas : 13H-14H
Soir : 17H-18H

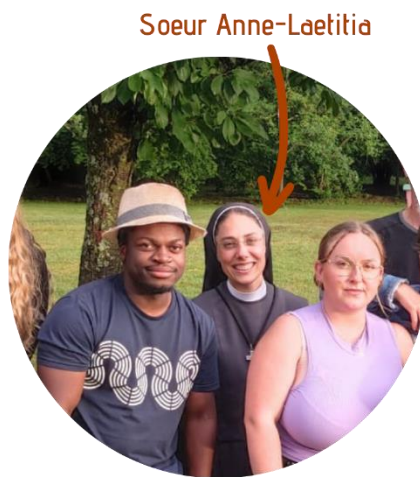


Les enfants sont inscrits pour trois mercredis minimums par période afin d'assurer une continuité dans l'accueil et les activités mises en place. *Toute absence doit être justifiée, elle ne devient remboursable partiellement que sur la présentation d'un certificat médical.*

L'équipe pédagogique

Notre équipe est constituée pour les mercredis :

- D'une directrice : Sr Anne-Laetitia, BAFD
- D'animateurs :
 - o Colas, BPJEPS
 - o Flora, BAFA
 - o Céline, BAFA
 - o Wendy, CAP AEPE



2 RDV quotidiens

- le temps de conseil du matin qui sert à prendre les décisions
- Le temps de « Jésus » : bref temps de réflexion qui regroupera les enfants. Ce sera l'occasion d'échanger autour d'un thème de société (le respect, l'écoute...) ou de raconter une histoire de la vie de Jésus ou d'un saint... de faire aussi l'expérience du silence.



Atelier

Un atelier (le même pour la période) sera conduit par un animateur chaque mercredi.



L'enfant est libre d'y participer ou non.

évènements

Des évènements seront proposés tout au long de l'année comme des grands jeux ou encore des sorties...



Fonctionnement du centre de loisirs



Coins permanents

les enfants sont autonomes dans leurs activités:

- bibliothèque
- ludothèque
- dessin
- jeux extérieurs



Enfant de 3-4 ans

Ce fonctionnement s'adapte aux enfants plus jeunes :



- par une pièce qui leur est dédiée
- par un accompagnement lors des activités tout en gardant la possibilité de choisir.

UNE JOURNÉE AU CENTRE DE LOISIRS POUR LES 3-4 ANS

8h30
début de
l'atelier

11h45
repas

16h
goûter



7h30 - 9h30
Accueil

9h30
Regroupement

13h30 - 15h
Sieste

15h15 - 16h
jeux libres

17H-18H
Retour à la maison

Prends le temps d'arriver... tu peux jouer dans les coins en autonomie : (jeux de société, jeux extérieurs, lecture, dessins...)

Ce temps permet de ritualiser la journée. Il sera suivi des jeux et de l'atelier.

Après un lever échelonné, chaque enfant est libre de choisir son activité.

Bon retour !



UNE JOURNÉE AU CENTRE DE LOISIRS POUR LES 5-11 ANS

8h30
début de
l'atelier

11h45
repas

16h
goûter



7h30 - 9h30
Accueil

9h30
Regroupement

13h30 - 14h
Temps de Jésus

14h30
grand jeu ou atelier

17H-18H
Retour à la maison

Prends le temps d'arriver... tu peux jouer dans les coins en autonomie : (jeux de société, jeux extérieurs, lecture, dessins...)

Ce temps permettra de faire le point et de voter pour les activités ou l'organisation de la journée.

Pendant ce temps, nous parlons de Jésus ou de ses amis...
Tu n'es pas obligé d'écouter mais nous te demandons de respecter le groupe en étant silencieux pendant ce temps.

Régulièrement, un grand jeu sera proposé. Nous te demandons de venir au lancement.
Si vraiment tu ne veux pas participer, tu pourras aller dans un coin en autonomie.

Bon retour !



LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉQUIPE

Les intentions éducatives issues du projet éducatif de l'Association « *Les bleuets* »¹

Développer la confiance

par une pédagogie « des petits pas » qui encourage et valorise chaque personne.

Permettre l'apprentissage de l'autonomie

et des responsabilités dans le respect de soi, des autres et de l'environnement.

Favoriser le développement des dons de chacun dans un esprit de liberté et d'amitié.

Ces intentions sont au cœur de notre engagement, nous désirons mettre l'accent sur l'épanouissement de l'enfant à travers un rythme de vie propre aux mercredis ainsi que sur l'implication des enfants dans la vie de notre société. C'est lorsque chacun est accueilli tel qu'il est, qu'il trouvera sa juste place comme citoyen, qu'il s'épanouira, et qu'ensemble nous pourrons construire la société de demain.



¹ Cf. Annexe 1

Les objectifs pédagogiques et le thème de l'année 2023-2024

Notre thème d'année portera sur les 4 éléments : AIR (période septembre-octobre), TERRE (période novembre-décembre), FEU (période janvier-février) et EAU (période mars à juillet).

Pour les enfants de 5 à 11 ans

Développer la confiance en soi en permettant à l'enfant d'exprimer ses idées et ses projets au sein du groupe

Par la participation au temps de **conseils de vie**.

Par l'utilisation **de la boîte à idées**.

Indicateur(s) et évaluation



Combien de décisions ont été prises par les enfants au conseil de vie ou dans la boîte à idées ?



Au moins 3 décisions par période ont été prises par les enfants et mises en œuvre.

Permettre l'apprentissage de l'autonomie en laissant l'enfant organiser sa journée dans le respect de chacun

Par la proposition d'un fonctionnement le laissant libre de choisir ce qu'il fait au Centre.

En le responsabilisant dans ce qu'il choisit de faire.

Indicateur(s) et évaluation



Combien d'enfants ont participé à l'atelier de la période ?

Combien d'ateliers n'ont pas été

Au moins 80% des enfants ont participé à l'atelier.



Moins de 25% des ateliers n'ont pas été achevés.

Favoriser le développement des dons de chacun à travers le thème des 4 éléments

Par des ateliers et activités variés

Par la proposition d'au moins une sortie dans l'année.

Indicateur(s) et évaluation



Combien d'enfants ont adhéré aux activités proposées (ateliers, jeux, etc) ?

Combien de sorties ont pu être

Au moins 80% des enfants ont participé aux activités proposées.



Au moins une sortie a été proposée.

Pour les enfants de 3 et 4 ans

Développer la confiance en soi en permettant à l'enfant d'exprimer ses idées au sein du groupe

Par la participation au temps de **conseils de vie**.



Indicateur(s) et évaluation

Combien d'enfants expriment leurs idées ou leur ressenti au sein du groupe ?



Au moins la moitié des enfants s'expriment au sein du groupe.

Permettre l'apprentissage de l'autonomie en laissant l'enfant organiser sa journée dans le respect de chacun

Par la proposition d'activités en autonomie dans l'espace dédié aux plus jeunes.



Indicateur(s) et évaluation

Combien d'enfants utilisent les activités à disposition ?

Combien d'enfants rangent les activités ?



Au moins 80% des enfants utilisent les activités et les rangent.

Favoriser le développement des dons de chacun à travers le thème des 4 éléments

Par des ateliers et activités variés

Par la proposition d'au moins une sortie dans l'année.



Indicateur(s) et évaluation

Combien d'enfants ont adhéré aux activités proposées (ateliers, jeux, etc) ?

Combien de sorties ont pu être

Au moins 80% des enfants ont participé aux activités proposées.



Au moins une sortie a été proposée.

Pour tous les enfants

Développer la coopération au sein de l'accueil de loisirs

À travers la vie quotidienne : service, entraide

Par les jeux coopératifs

Indicateur(s) et évaluation

Combien d'enfants ont participé aux services proposés (mettre la table, service, aide aux plus jeunes ?



Combien de jeux coopératifs ont été mis en place ?



Au moins 80% des enfants ont participé aux services proposés.

Au moins un jeu coopératif par période et par tranche d'âge a été mis en place.



LE RÔLE ET LA PLACE DE CHACUN

La directrice :

La directrice a un rôle fondamental. Elle est la garante du bon fonctionnement de la structure, tant sur le plan matériel, financier et administratif que du point de vue des moyens humains.

Elle doit être l'écoute des enfants, de leurs parents et des animateurs afin de pouvoir construire avec eux un climat de confiance et d'entraide. Elle assure la cohésion de son équipe d'animation.

Elle rend régulièrement des comptes à la présidente de l'Association « Les bleuets », ainsi qu'à l'organisme partenaire (SDJES).

Rôles de la directrice

- ✓ Veiller au bon fonctionnement de la structure
- ✓ Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs
- ✓ Construire et faire appliquer le projet pédagogique
- ✓ Accueillir les familles avec bienveillance
- ✓ Renseigner les familles et transmettre les informations concernant leur enfant ou l'organisation de l'accueil
- ✓ Gérer le matériel pédagogique
- ✓ Gérer le budget
- ✓ Veillez à l'hygiène
- ✓ Faire respecter le protocole sanitaire
- ✓ Prendre contact avec les intervenants, les prestataires et les partenaires
- ✓ Gérer les commandes de repas
- ✓ Gérer l'infirmier (rôle délégué à l'assistante sanitaire)
- ✓ Elle prévient les services d'urgence ainsi que la SDJES en cas d'accident

Sœur Anne-Laetitia MATHIEU assurera la direction du Centre de loisirs. En cas d'absence de la directrice, Monsieur Colas THURY-GUENIN peut la remplacer puisqu'il possède un BPJEPS.

L'assistant sanitaire :

Dans le cadre du suivi sanitaire, la directrice fait la collecte des fiches sanitaires et des carnets de vaccination qui seront insérés dans une pochette dédiée à cet effet. Elle garde également une copie du carnet de vaccination des animateurs. Enfin, elle assure un rôle de prévention et de formation auprès de l'équipe et des enfants (hydratation, premiers soins par exemple).

Elle délègue à l'assistant sanitaire les missions suivantes

- Vérifier que tout le contenu de la pharmacie soit en parfait état et qu'il ne soit pas à la portée des enfants.
- Donner les premiers soins et les médicaments sous ordonnance seulement.
- Insérer dans le cahier d'infirmier tous les soins administrés aux enfants.
- Prévenir les familles en cas de maladie ou d'accident en accord avec la directrice.
- Assurer le suivi des enfants bénéficiant de PAI
- Assurer avec la directrice un rôle de prévention auprès des enfants et de l'équipe

L'animateur

L'animateur a un rôle essentiel de proximité avec les enfants, il est le **garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes qui lui sont confiés**. Il participe à l'accueil des enfants en encadrant et animant les activités et la vie quotidienne mais également en accompagnant les enfants dans leurs projets, dans le respect du projet pédagogique. Tout cela se vit au sein d'une **équipe**.

Pour ce faire il doit développer les **attitudes suivantes** vis-à-vis de chacun (enfants, parents, animateurs, personnels divers) :

- ✓ Connaître et respecter les besoins et le rythme de l'enfant
- ✓ Valoriser l'enfant
- ✓ Faire preuve de bienveillance en conservant son calme (il est préférable de se déplacer près des enfants plutôt que d'élever la voix)
- ✓ Instaurer un climat de confiance
- ✓ Être disponible
- ✓ Être un exemple pour les enfants (politesse, courtoisie, comportement)
- ✓ Respecter les gestes barrières

Cela implique également de :

- ✓ Faire preuve de cohésion d'équipe
- ✓ Participer aux réunions de préparations d'équipe.
- ✓ Partager ses idées et donner son avis
- ✓ Respecter les idées de chacun
- ✓ Être ponctuel (selon l'horaire qui aura été défini)
- ✓ Prévoir en amont ses activités
- ✓ Proposer des activités diverses et variées (prévoir le matériel, organiser et ranger en fin d'activité)
- ✓ Respecter le matériel et son environnement
- ✓ Avoir une tenue correcte et adaptée aux activités qu'il encadre
- ✓ Utiliser son téléphone à titre professionnel (photo, appel de parents) ou pendant les temps de pause pour un usage personnel

Les stagiaires

La directrice proposera un entretien en début de séjour afin de définir avec le stagiaire BAFA des critères d'évaluation et de prendre connaissance de ses objectifs de stage.

Il semble important de permettre au stagiaire d'avoir un animateur référent (BAFA complet avec de l'expérience et volontaire) qui l'accompagnera dans la préparation de ses activités et qui répondra à ses questions.

La directrice rencontrera l'animateur stagiaire à sa demande et au moins une fois au milieu du séjour. Ce sera l'occasion de faire le point sur son ressenti, sur sa place dans l'équipe, sur ses actions d'animations, en référence aux critères d'évaluation préétablis. La directrice le valorisera dans ce qui est déjà acquis et ils chercheront ensemble ce qui peut être amélioré et par quels moyens.

En fin de stage, l'animateur et la directrice se rencontreront. Ce sera l'occasion de lui partager l'appréciation écrite de fin de stage pratique et de le conseiller sur la suite de son parcours.

Le fonctionnement au sein de l'équipe :



Afin d'assurer la préparation du projet d'animation, **un groupe sur les réseaux** est mis en place en début d'année. Il est documenté après chaque réunion de préparation. Il permet à chacun de faire part de ses idées et à l'équipe de communiquer.

Les différentes missions des animateurs



ANIM "SECU"

Mission : Assurer la sécurité physique et morale de l'ensemble du Centre.

Actions : il circule dans tout le centre et s'assure qu'aucun enfant ne soit en difficulté (danger physique mais aussi difficulté à choisir une activité par exemple).



ANIM "ATELIER"

Mission : proposer un atelier pour la période aux enfants sur la demi-journée.

Actions : mise en place de l'atelier et régulation du flux d'enfants. *L'animateur ne doit pas quitter son atelier avant que la "mission" ne soit terminée.*



ANIM "DISPO-LUDO"

Mission : Etre disponible pour répondre aux demandes des enfants (jeux, activités).

Actions : Répondre aux sollicitations des enfants. Assurer une surveillance active dans un secteur précis : coins créatifs, bibliothèque, jeux extérieurs, ludothèque

COMMUNICATION

Avec les Parents :

- Pour l'inscription, documents par internet et sur papier.
- Accueil au Centre de loisirs le matin et le soir.
- Par email, pour leur communiquer le suivi de notre partenariat.
- Par téléphone, si l'enfant est malade
- Sur rendez-vous, s'ils le désirent.

Avec les enfants :

Chaque jour, nous sommes à leur écoute, à leur disposition et nous les accompagnons dans leurs jeux, dans les activités que nous leur proposons. Nous privilégions une attitude de bienveillance, de respect, d'entraide et d'encouragement.

Avec les animateurs :

- Oralement au moment de l'embauche.
- Lors des réunions de préparation.
- Par email et par téléphone, via les réseaux sociaux.
- Tout au long de l'accueil

Avec les intervenants :

- Par relation
- Par téléphone ou email
- Par internet

ÉVALUATION

Avec les animateurs :

- Individuellement pour les stagiaires
- Bilan : chaque soir, nous prenons un court moment pour préparer le mercredi suivant

Avec les enfants :

- En fin de journée principalement lors du retour avec leur animateur
- En grand groupe le matin pendant le « conseil de vie »
- Tout au long de la journée, au cours d'échanges informels.

Avec les Parents :

- En restant à leur écoute
- Par courriel, téléphone
- Sur le site internet, en le tenant à jour et en mettant des articles régulièrement.

Présentation et historique

L'Association « *Les bleuets* », régie par la loi 1901, dépend de la Congrégation des Sœurs Oblates de Saint-François de Sales, fondée à Troyes en 1866, par le Bienheureux Père Louis Brisson et sainte Léonie Françoise de Sales Aviat.

L'Association, créée en 1998, organise des Centres de vacances, des camps d'adolescents et de jeunes, des Centres de loisirs agréés par le Ministère de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que des activités éducatives qui, de près ou de loin, se rapportent aux loisirs de la jeunesse.

But de l'association

L'Association « *Les bleuets* » a pour but l'éducation du jeune et de l'enfant et la formation de l'animateur. Elle veut les aider à grandir dans toutes leurs dimensions : affective, intellectuelle, physique, sociale et spirituelle.

Les différents séjours veulent répondre aux besoins des jeunes d'aujourd'hui : **dépaysement, détente, repères, sécurité, convivialité.**

4 attitudes à favoriser :

- Accueil
- Écoute
- Respect
- Amour

4 regards à poser :

- Un regard bienveillant
- Un regard qui rend libre
- Un regard qui respecte l'originalité de la personne
- Un regard qui appelle à développer ses capacités, à prendre sa place dans la société

Nos objectifs éducatifs :

Notre action éducative s'enracine dans l'Évangile et dans l'esprit de Saint François de Sales, elle peut se traduire par :

- Développer la confiance, par une pédagogie « des petits pas » qui encourage et valorise chaque personne dans ce qu'elle est.
- Permettre l'apprentissage de l'autonomie et des responsabilités dans le respect de soi, des autres et de l'environnement.
- Favoriser le développement des dons de chacun dans un esprit de liberté et d'amitié.

Mise en œuvre

Afin de développer cette pédagogie, nous privilégions un encadrement nombreux et motivé. Nous voulons mettre en œuvre la pédagogie salésienne à laquelle l'équipe d'encadrement et d'animation a été initiée.

Nos projets d'animation veulent encourager les enfants à devenir acteurs de leurs vacances, suscitant l'enthousiasme et la joie de vivre ensemble. Ils proposent des activités motivantes qui favorisent l'expression, la sociabilité, la responsabilité, l'autonomie.

Pour rendre le séjour abordable à toutes les familles, nous choisissons un hébergement et des activités simples.

L'Association « *Les bleuets* » travaille en partenariat avec les services sociaux.

Ce Projet Éducatif sera réévalué régulièrement par les membres de l'Association pour répondre aux besoins.

Mis à jour en janvier 2021

Les locaux

Les tables et les chaises, les poignées de portes, les toilettes et les jeux d'extérieur seront désinfectées tous les soirs avec un produit virucide.

Les locaux seront également nettoyés quotidiennement et aérés. Cette maintenance sera assurée par les animateurs et particulièrement par la directrice.

Le lavage des mains

Des points d'eau en nombre suffisant pour permettre le lavage des mains sont prévus à proximité des lieux d'accueil et d'activités.

Nous nous assurons de la présence :

- ★ de savon en quantité suffisante et/ou de gel hydroalcoolique.
- ★ Essuie-mains à usage unique dans chaque toilette.
- ★ Poubelles ouvertes proches de chaque groupe, ainsi que dans les toilettes.

L'accueil et la sortie :

- Ils se font sur le parking du Centre rue de la Maladière.

- Parents et enfants descendent du véhicule et s'approchent de la limite permise. Un animateur prend en charge l'enfant et lui demande de se laver les mains aux toilettes, puis l'enfant dépose son sac et ses vêtements sur une chaise qu'il occupera pour la journée, enfin il peut aller jouer.

Le soir, lavage de mains avant de retrouver les parents.

En cas d'alerte incendie

En cas d'alerte incendie ou si l'on constate un départ d'incendie, il est important de :

- Garder son calme (ne pas pousser, ne pas crier « Au feu ! »)
- Rassurer les personnes qui semblent perdre leur calme.
- Ne pas prendre le temps de rassembler ses affaires personnelles.
- Ne pas courir.
- Aviser en route les personnes qui ne semblent pas avoir déjà pris conscience de l'alarme.
- Ne jamais retourner en arrière.
- En cas de fumées, se rappeler qu'il est préférable de se baisser, l'air frais est près du sol.
- Ne jamais obstruer la circulation pour ne pas compromettre l'accès au sinistre.
- Ne JAMAIS prendre de risques.

Si l'on constate un départ d'incendie, il faut donner l'alerte en appuyant sur les boitiers rouges.

Lorsque le signal sonore retentit :

- Chaque animateur réunit son groupe d'enfants et les invite calmement à sortir en donnant des consignes courtes et claires (nous sortons par cette porte et nous allons derrière la roulotte en marchant).
- L'un des animateurs (le plus proche en distance) vérifie qu'il ne reste pas d'enfants dans les toilettes et le « four ».
- Arrivé au lieu de rassemblement, chaque animateur fait l'appel en nommant les enfants par leur prénom et le cas échéant leur nom.
- Il va ensuite dire à la directrice si son groupe est complet ou le nom de ou des enfant(s) manquant(s) à l'appel.
- Dès que le signal sonore retentit, la directrice se met en rapport avec les services de secours.
 - o Elle fait le tour des bâtiments pour localiser le départ d'incendie et s'assure qu'il ne reste personne, avant d'évacuer.
 - o Si elle peut, elle ferme les fenêtres et les portes.
 - o Elle s'assure que chaque groupe est complet et prévient les secours si quelqu'un manque à l'appel.

En cas d'alerte intrusion

En cas d'intrusion, il convient d'adopter l'une des deux postures décrites ci-dessous :

S'échapper

Deux conditions :

- être certain d'avoir identifié la localisation exacte du danger ;
- être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les enfants

Dans tous les cas, il est demandé de :

- rester calme ;
- prendre la sortie la moins exposée et la plus proche ;
- utiliser un itinéraire connu ;
- demander le silence absolu

Si cette option est choisie, l'exercice ne demande pas que les enfants se rendent sur la chaussée. Ils doivent simplement atteindre les points de sortie le plus rapidement. Il faut en effet éviter tout attroupement et éviter une mise en danger des enfants pendant la réalisation de l'exercice.

S'enfermer

Situation 1 : les enfants sont dans la grande salle

- se rendre dans la salle des petits ;
- verrouiller la porte

Situation 2 : les enfants sont dans le parc : rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs

Dans tous les cas :

- se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant ;
- éteindre les lumières ;
- s'éloigner des murs, portes et fenêtres ;
- s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides ;
- faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur) ;
- rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer

Lors des déplacements à l'extérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs

- remplir la fiche de sortie et la remettre à la directrice
- savoir le nombre exact d'enfants de son groupe
- récupérer auprès de la directrice ou de l'assistante sanitaire l'enveloppe contenant les fiches sanitaires des enfants et au moins une trousse d'urgence.
- Prendre un gilet jaune et son portable (s'assurer d'avoir le numéro de la directrice et des autres animateurs dessus).
- Ne jamais sortir seul avec un groupe mais toujours au minimum à 2 animateurs
- Avant de partir, faire l'appel (prénom de l'enfant et nom si homonyme).

Lors d'un déplacement à pied :

- Mettre les enfants qui marchent le moins vite en premier et par 2 ;
- Positionner un animateur devant et un derrière le groupe ;
- Être attentif à ne pas laisser le groupe s'étendre et veiller à ne pas gêner le déplacement des autres piétons (sur un trottoir) ;
- **Aux intersections**, indiquer aux enfants un point de repère de l'autre côté de la chaussée (un lampadaire par exemple), puis au moment de traverser, se placer de chaque côté du passage protégé, lorsque le groupe a fini de traverser reprise de la marche dans le même ordre qu'au début ;
- **En l'absence de trottoir**, utiliser les accotements s'ils sont praticables, en se positionnant à droite dans le sens de la marche (si le groupe est constitué de plus de 5 personnes, il est considéré comme un véhicule). Si un accotement le permet (et pas sur la chaussée) marcher sur le côté gauche, face aux véhicules, en file indienne. Pour traverser : s'il n'y a pas de passage piétons, traverser perpendiculairement à la route (pas dans les virages).

Lors d'un déplacement en car

Avant le départ, un animateur aura été désigné « chef de convoi » pour le trajet en car.

Le « chef de convoi » a certaines responsabilités et fonctions :

- Il va se présenter au chauffeur du car, et vérifie si les horaires de départ, de retour, le lieu de la sortie correspondent bien aux informations qu'il détient. Il s'assure que le chauffeur est en état de conduire.
- Il demande au chauffeur de refermer et/ou de ne pas ouvrir les portes situées à l'arrière du car, et demande si les enfants peuvent commencer à monter.
- Il fait un appel nominatif des enfants à la montée dans le car, et s'assure de la présence effective de ceux-ci.

Pendant le trajet chacun est responsable de :

- Veiller à ce que les enfants ne mangent pas dans le car. Un arrêt doit être prévu pour manger.
- Faire attention au refroidissement des enfants au lever du jour, faire se couvrir les enfants.
- Prévoir la nuit un temps de repos avec calme complet.

A chaque arrêt :

- Compter les enfants à la descente du car.
- Veiller à ce qu'ils restent groupés.
- Accompagner les enfants aux toilettes.

Lors d'un déplacement en bus de ville

Avant le départ, un animateur aura été désigné « chef de convoi » pour le trajet en car.

Chaque animateur doit savoir nommer ses enfants et les reconnaître.

- Peu avant l'arrêt prévu pour sortir : prévenir chaque enfant et s'assurer qu'il a toutes ses affaires.
- Au moment de sortir, il faut faire l'appel par leur prénom (et pas seulement compter les enfants de son groupe).
- Chaque animateur est responsable de son groupe et tient informé le chef de convoi.